

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 10 Décembre 2018**

L'an deux mille dix huit, le dix décembre à 20 Heures , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur DEMEULEMEESTER Stéphane, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme LAUNAY Nathalie M.FAGET Alain, Adjoints  
Mme DUVAL Séverine, M. COLLIGNON Michel, Mme FICHET Armelle, M. LEGRAS  
Grégory, M.LEPRINCE Bernard, M.DROUIN Christian, M.MILLORY Aurélien.

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme LAUNAY Nathalie

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu de la séance du 14 Octobre 2018 a été adopté à l'unanimité.

**LIAISON PISTE CYCLABLE -**

Le Département, dans sa séance du 11 octobre dernier, a présenté le projet concernant le Plan Vélo départemental.

Sur la commune, une liaison cyclable va être aménagée en prolongement de l'existante le long de la RD 821.

Ces travaux débuteront début 2019.

**PARTICIPATION CITOYENNE -**

Le dispositif de " participation citoyenne" généralisé depuis 2011 est une démarche partenariale et solidaire qui associe les élus et la population à la protection de la tranquillité publique. Cette action partenariale a pour objectif d'amplifier l'efficacité de la prévention de la délinquance en rassurant la population et en améliorant la réactivité des forces de sécurité de proximité.

Des personnes volontaires de la commune seront préposées pour mettre en place ce dispositif et pour se faire, une réunion publique sera organisée dès 2019,

**Pour information:** en ce moment, il est important de stationner son véhicule à l'intérieur de sa propriété, une recrudescence de vol de plaques d'immatriculation a été signalée.

**URBANISME -**

Dossiers déposés en Mairie:

- Monsieur VIEILLARD-BARON 32 bis Route de la Pierre Levée pour changement fenêtres et volets

- Monsieur BRAY 63 Route de la Pierre Levée pour construction d'un mur de soutènement
  - Monsieur DUVAL 1 Impasse du Montoir pour changement de la porte d'entrée
- Ces demandes ont été adressées à l'Administration concernée.

#### **AMENAGEMENT DU PARC DE LOISIRS -**

---

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil, le projet d'aménager le "Parc Lejeune" en parc d'activités sportives et d'une aire de jeux pour les enfants.

Une demande de subvention peut être demandée pour cette opération.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires .

#### **TRAVAUX DIVERS -**

---

- Installation éclairage extérieur côté piste pour la salle polyvalente
- Elagage arbre dans le jardin de la Mairie

#### **BUDGET - Décision Modificative N° 2**

---

Pour équilibrer la section d'investissement :

Article 2031 : - 1000.00

Article 2051 : + 1000.00

#### **CIG - Conventions -**

---

La convention avec le CIG " assistance retraite CNRACL " arrive à son terme le 1er Février 2019.

Une nouvelle convention entre la commune et le Centre Interdépartemental de Gestion a été adressée sans aucune modification.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement et charge Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Le contrat d'assurances CNP de la commune arrive à son terme le 31 décembre 2018.

Le CIG propose un contrat groupé pour les collectivités de moins de 30 agents.

L'adhésion à cette proposition est plus avantageuse pour la commune avec les mêmes conditions d'assurance.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette proposition. Une convention sera établie entre la commune et le CIG.

Monsieur le Maire est chargé de signer ladite convention.

#### **FORMATIONS DE SECOURISME -**

---

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Beauce et Chalouette, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Essonne, dispense des formations de secourisme aux habitants de son secteur d'intervention.

La commune de Saint-Hilaire a été sollicitée pour rejoindre les communes de Chalo Saint Mars, Le Plessis Saint Benoit et Saint Escobille qui ont déjà effectué ces formations en 2018.

Nous informerons en temps voulu les habitants volontaires pour effectuer ces formations.

## REPAS DES AÎNES - COLIS DE NOËL -

---

Pour l'année 2019, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, une modification concernant le repas des aînés et la distribution des colis de Noël.

Un choix sera demandé aux personnes concernées, soit la participation au repas, soit l'attribution du colis de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

Le Maire,

Stéphane DEMEULEMEESTER

